



**CAPD**

**du 15 octobre 2014**

*Section de la Lozère*

**« De très légers progrès mais encore des lacunes importantes ! »**

C'est l'appréciation que nous pourrions mettre au « devoir » que nous allons examiner aujourd'hui.

Nous tenons tout d'abord à dire que nous sommes conscients du travail important réalisé par Mr l'IEC chargé de la formation et par les services de la DSDEN. Mais nous regrettons que les documents de travail nous aient été adressés dans des délais très restreints, ce qui ne nous a pas permis de les étudier de façon satisfaisante.

Nous pouvons néanmoins faire un certain nombre de remarques d'ordre général, sachant que les chiffres mentionnés ci-dessous le sont sous réserve de vérifications, que nous n'avons pas toujours pu faire, faute de temps ...

Sachant aussi que sont comptabilisés ensemble les stagiaires ayant postulé et obtenu une formation, et ceux retenus « d'office » sur les stages à public désigné.

Il semble y avoir légèrement moins de stagiaires que l'année dernière (115 au lieu de 126) pour un nombre de stages qui serait en « hausse » : 19 stages « départementaux » et 9 stages « académiques ». Cette baisse du nombre de candidats est-elle due à un désintérêt pour les thèmes proposés ? Au nombre assez conséquent de formations sans date arrêtée ? À une procédure d'inscription pas forcément claire pour tout le monde ? A cet égard, nous regrettons qu'il n'y ait pas eu un lien direct avec ARENA sur le site de la DSDEN.

L'essentiel des formations devrait se dérouler de septembre à novembre et en mai et juin.

Si l'on excepte les stages proposés aux PES et aux T1, il y a, sauf erreur :

- 3 formations sur 1 mercredi après-midi
- 1 formation sur 3 mercredis après-midi
- 8 formations de 1 jour (dont 2 sur un mercredi )
- 2 formations de 2 jours
- 5 formations de 3 jours (dont 1 à distance)
- 2 formations de 4 jours
- 1 formation de 4,5 jours (3 jours + 3 mercredis après-midi)
- 1 formation de 12 jours (stage des directeurs)

Pour le volet départemental, il devrait y avoir 130 places environ pour un peu plus de 300 journées « stagiaires », stages à public désigné compris ... mais avec une quarantaine de mercredis après-midi soit 20 journées « stagiaires » !

Comme nous l'avions déjà fait l'année dernière, nous réaffirmons ici notre désaccord avec ce choix.

Sur les 132 candidats, 17 n'ont rien obtenu. Parmi les 115 autres, ont obtenu une formation 66 personnes, deux formations 26 personnes, trois formations 10 personnes ... et quatre formations 3 personnes !

Le barème d'attribution des stages « ouverts à tous » a changé. Il est plus simple, ce qui est plutôt une bonne chose, mais force est de constater qu'il n'a eu aucune influence sur le fait que 13 collègues ont eu 3 formations ou plus.

Autre constat qui nous paraît significatif, le nombre de stages « incomplets » (8, à priori, dont le nombre de candidats est inférieur à la jauge indiquée).

.../...

Pour le volet académique, le nombre de places « réservées » à la **Lozère** est forcément limité ... mais le nombre de candidats l'est parfois aussi.

Si certains stages semblent attractifs :

- « **Troubles du comportement et scolarisation** » : 2 places, 4 candidats,
- « **Difficultés d'apprentissage numériques ou dyscalculies ?** » : 2 places, 2 candidats,
- « **Enseignants ASH** » : 3 places, 2 candidats,
- « **Personnalisation de l'enseignement aux élèves précoces** » : 3 places, 2 candidats,

Le faible nombre de demandes pour les autres doit nous interroger :

- « **Histoire des Arts et mémoires de Guerre - Commémoration du centenaire de la 1ère Guerre Mondiale** » : 3 places, 1 candidat,
- « **Semaine de la presse et des médias** » : 5 places, 1 candidate,
- « **Certification C2i niveau 1 (formation à distance)** » : 5 places, 1 candidat,
- « **Préparation aux épreuves du CAFIPEMF** » : 5 places, aucun candidat !

L'école change, le métier évolue. Au nom du **SE-UNSA**, nous revendiquons une formation effectivement adaptée aux besoins des enseignants.

Pour les débutants, la formation initiale doit véritablement les préparer à la réalité du métier dans un département rural.

Pour les titulaires, la formation continue doit être accessible à tous, inscrite dans leur service (pas de formations le mercredi après-midi !), et répondre à leurs attentes.

